

Avec 628 425 candidats présents et 493 754 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2002 atteint 78,6 %. Il est identique à celui de 2001 et inférieur à celui, très élevé, de la session 2000 (79,5 %), mais il reste supérieur à celui de 1999 (78,3 %). Le baccalauréat général arrive en tête avec un taux de réussite de 80,3 % ; quant aux séries technologiques et professionnelles, elles affichent respectivement 76,8 % et 76,6 %. En 2002, 61,8 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat. Sur les trois séries du baccalauréat général, ce sont les candidats de la série L qui obtiennent la meilleure moyenne en philosophie, mais pour le français écrit et le français oral, ce sont ceux de la série S. Les filles ont de meilleures notes que les garçons dans la plupart des matières, et leur taux de réussite global dépasse de 5 points celui des garçons. De façon générale, les candidats issus des catégories sociales les plus aisées obtiennent de meilleurs résultats que ceux des catégories les moins favorisées. Les disparités sociales sont marquées en français et surtout en mathématiques.

Le baccalauréat Session 2002 Résultats définitifs

Le nombre total de lauréats à la session 2002 du baccalauréat est de 493 754 pour la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (tableau 1). Cet effectif est en baisse de 1,1 % par rapport à 2001 (5 474 bacheliers de moins), baisse toutefois moins élevée qu'en 2001. Pour les bacheliers généraux, dont le nombre total a très légèrement diminué (- 0,2 %), la progression des séries ES (économique et sociale, + 4,6 %) et S (scientifique, + 1,8 %) ne compense pas complètement la forte baisse à nouveau observée en série L (littéraire, - 11,2 %). Le nombre de bacheliers technologiques continue à diminuer (4 %) dans toutes les séries. Enfin, le nombre de bacheliers professionnels, après un tassement en 2001, est à nouveau en légère progression (+ 1,2 %).

Aujourd'hui, les bacheliers généraux représentent à peine plus de la moitié de l'en-

semble : à la session 2002, sur 1 000 bacheliers, il y a 523 bacheliers généraux, 288 technologiques (dont 154 en série STT) et 190 professionnels (graphique 1).

LE TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL DÉPASSE 80 %

Par rapport à la session 2001, le taux de réussite dans les séries générales a augmenté de 1 point et atteint 80,4 %. Il reste très élevé en série L avec 82,2 %. La série ES, avec 79,4 % progresse de 1,6 point. Pour la série S, ce taux, qui avait fléchi l'année précédente, progresse d'un point et atteint 80,1 %.

Plus encore qu'en 2000 et 2001, la réussite au baccalauréat général est supérieure à celle des séries technologiques et professionnelles, ce qui n'était pas le cas entre 1995 et 1999

GRAPHIQUE 1 – Répartition des bacheliers selon le type de baccalauréat
France métropolitaine

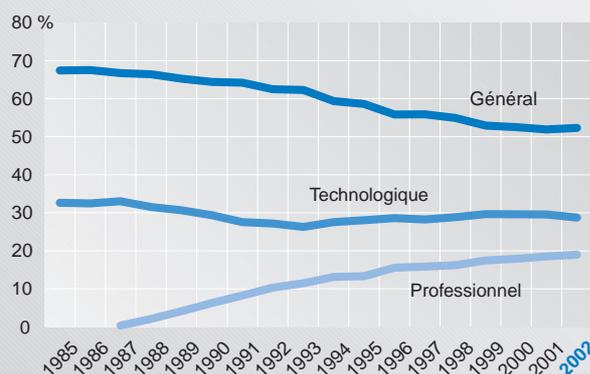


TABLEAU I – Résultats du baccalauréat par sexe et série
France métropolitaine + DOM

Séries	Session 2002 (résultats définitifs)										
	Présents				Admis				% d'admis sur présents		
	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles	% filles	Total	Garçons	Filles
Baccalauréat général											
Économique et sociale	99 405	35 665	63 740	64,1	78 967	27 061	51 906	65,7	79,4	75,9	81,4
Littéraire	61 236	10 517	50 719	82,8	50 320	8 264	42 056	83,6	82,2	78,6	82,9
Scientifique	160 907	89 851	71 056	44,2	128 905	70 096	58 809	45,6	80,1	78,0	82,8
Total baccalauréat général	321 548	136 033	185 515	57,7	258 192	105 421	152 771	59,2	80,3	77,5	82,3
Rappel session 2001	326 051	139 455	186 596	57,2	258 785	106 606	152 179	58,8	79,4	76,4	81,6
Rappel session 2000	339 380	146 520	192 860	56,8	271 155	113 428	157 727	58,2	79,9	77,4	81,8
Baccalauréat technologique											
Sciences et technologies industrielles (STI)	46 069	42 579	3 490	7,6	33 906	31 149	2 757	8,1	73,6	73,2	79,0
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	7 205	3 214	3 991	55,4	5 950	2 603	3 347	56,3	82,6	81,0	83,9
Sciences et technologies tertiaires (STT)	98 430	37 001	61 429	62,4	75 837	27 027	48 810	64,4	77,0	73,0	79,5
Musique et danse (F11, F11')	381	150	231	60,6	351	132	219	62,4	92,1	88,0	94,8
Hôtellerie	2 793	1 522	1 271	45,5	2 509	1 372	1 137	45,3	89,8	90,1	89,5
Sciences médico-sociales (SMS)	22 637	884	21 753	96,1	18 042	644	17 398	96,4	79,7	72,9	80,0
Sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE)	6 602	4 880	1 722	26,1	4 912	3 655	1 257	25,6	74,4	74,9	73,0
Sciences et techniques du produit agroalimentaire (STPA)	666	350	316	47,4	476	253	223	46,8	71,5	72,3	70,6
Total baccalauréat technologique	184 783	90 580	94 203	51,0	141 983	66 835	75 148	52,9	76,8	73,8	79,8
Rappel session 2001	189 535	92 294	97 241	51,3	147 944	69 392	78 552	53,1	78,1	75,2	80,8
Rappel session 2000	193 107	94 380	98 727	51,1	152 778	71 896	80 882	52,9	79,1	76,2	81,9
Baccalauréat professionnel											
Secteur de la production	56 084	50 346	5 738	10,2	42 460	38 109	4 351	10,2	75,7	75,7	75,8
Secteur des services	66 010	19 961	46 049	69,8	51 119	14 755	36 364	71,1	77,4	73,9	79,0
Total baccalauréat professionnel	122 094	70 307	51 787	42,4	93 579	52 864	40 715	43,5	76,6	75,2	78,6
Rappel session 2001	119 424	68 788	50 636	42,4	92 499	52 755	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5
Rappel session 2000	117 019	67 257	49 762	42,5	92 617	52 577	40 040	43,2	79,1	78,2	80,5
Total baccalauréat 2002	628 425	296 920	331 505	52,8	493 754	225 120	268 634	54,4	78,6	75,8	81,0
Rappel session 2001	635 010	300 537	334 473	52,7	499 228	228 753	270 475	54,2	78,6	76,1	80,9
Rappel session 2000	649 506	308 157	341 349	52,6	516 550	237 901	278 649	53,9	79,5	77,2	81,6

(graphique 2). En 2002, pour les séries technologiques, le taux de réussite est de 76,8 %, en baisse de 1,3 point par rapport à la session précédente. La réussite a progressé dans la série STL (Sciences et technologies de laboratoire, + 1 point), mais elle a baissé en STI (Sciences et technologies industrielles, - 2,7 points) et SMS (Sciences médico-sociales, - 2,8 points) ainsi que dans la série STT (Sciences et technologies tertiaires, - 0,8 point) qui regroupe un peu plus de la moitié des effectifs du baccalauréat technologique.

Pour le baccalauréat professionnel, avec 2 670 candidats de plus mais seulement 1 080 lauréats de plus, le taux de réussite

est de 76,6 %, en baisse de 0,9 point (tableau II). Il atteint 77,4 % dans le domaine des services contre 75,7 % dans le domaine de la production.

61,8 % DE BACHELIERS DANS UNE GÉNÉRATION

Avec un taux de réussite global inchangé, la baisse du nombre des bacheliers en 2002 est due principalement à l'évolution des effectifs de terminale (- 1,3 % entre les rentrées 2000 et 2001). Dans les classes terminales générales, cette diminution est de 0,9 %. Elle résulte d'une baisse assez nette en

série L (- 6,5 %), qui n'est pas compensée par la progression dans les séries ES et S.

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2002 correspondent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 61,8 % de bacheliers dans une génération (tableau III et encadré p.6). Après une longue période de croissance (11,2 % en 1961, 27,2 % en 1982, 51,1 % en 1992), cette proportion a atteint un palier sur la période 1995-2000, évoluant peu au cours des dernières années.

Cette croissance jusqu'en 1995 a touché l'ensemble du territoire français, en bénéficiant de la diversification progressive du baccalauréat et de l'accès plus fréquent en lycée. Aux séries de l'enseignement général sont venues s'ajouter, à la fin des années 1960, les séries industrielles du baccalauréat technologique, puis celles du baccalauréat professionnel en 1987. La hausse globale de la proportion de bacheliers dépasse 37 points ; elle n'est imputable au baccalauréat général que pour moins de 15 points, pour 12 points au technologique, et 11 points au professionnel. L'élévation régulière des taux de réussite constatée durant ces années explique seulement un cinquième de cette hausse.

Les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait

GRAPHIQUE 2 – Taux de réussite aux différents types de baccalauréat
France métropolitaine

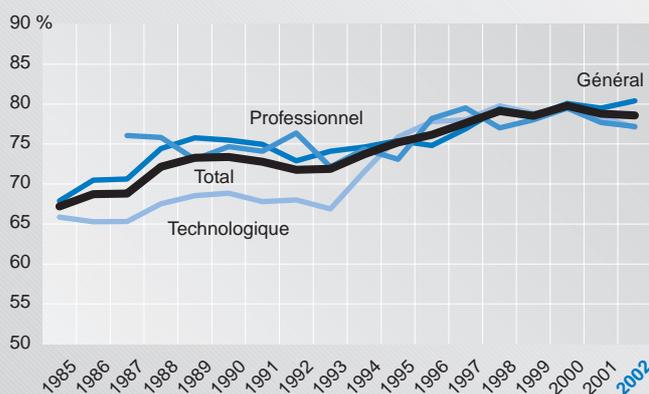


TABLEAU II – Résultats du baccalauréat professionnel par sexe et spécialité
France métropolitaine + DOM

Spécialités	Session 2002 (résultats définitifs)								
	Présents			Admis			% admis sur présents		
	Total	dont filles	% filles	Total	dont filles	% filles	Total	Garçons	Filles
Production :									
Spécialités non agricoles									
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-avionique	106	5	4,7	98	5	5,1	92,5	92,1	100,0
Aéronautique, option mécanicien, systèmes-cellule	319	10	3,1	286	9	3,1	89,7	89,6	90,0
Aménagement-finition	256	51	19,9	174	42	24,1	68,0	64,4	82,4
Artisanat et métiers d'art, option arts de la pierre	40	9	22,5	32	9	28,1	80,0	74,2	100,0
Artisanat et métiers d'art, option ébéniste	417	41	9,8	318	32	10,1	76,3	76,1	78,0
Artisanat et métiers d'art, option horlogerie	96	24	25,0	69	19	27,5	71,9	69,4	79,2
Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement	187	174	93,0	155	146	94,2	82,9	69,2	83,9
Artisanat et métiers d'art, option vêtement et accessoires de mode	997	974	97,7	776	762	98,2	77,8	60,9	78,2
Bâtiment : étude de prix, organisation et gestion de travaux	1 258	189	15,0	768	118	15,4	61,0	60,8	62,4
Bâtiment : métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse	397	8	2,0	269	4	1,5	67,8	68,1	50,0
Bâtiment gros œuvre	450	2	0,4	285	2	0,7	63,3	63,2	100,0
Bio-industries de transformation	801	519	64,8	599	387	64,6	74,8	75,2	74,6
Bois, construction et aménagement du bâtiment	1 150	18	1,6	836	13	1,6	72,7	72,7	72,2
Carrosserie, option construction	65	1	1,5	52	1	1,9	80,0	79,7	100,0
Carrosserie, option réparation	746	6	0,8	519	5	1,0	69,6	69,5	83,3
Cultures marines	86	17	19,8	63	12	19,0	73,3	73,9	70,6
Énergétique, option A : installation, mise en œuvre systèmes énergétiques et climatiques	1 178	8	0,7	918	3	0,3	77,9	78,2	37,5
Énergétique, option B : gestion et maintenance systèmes énergétiques et climatiques	992	10	1,0	705	5	0,7	71,1	71,3	50,0
Équipements et installations électriques	9 179	128	1,4	6 829	95	1,4	74,4	74,4	74,2
Étude et définition de produits industriels	1 155	60	5,2	780	38	4,9	67,5	67,8	63,3
Industries chimiques et de procédés	485	74	15,3	370	61	16,5	76,3	75,2	82,4
Maintenance automobile, option bateaux de plaisance	204	2	1,0	154	1	0,6	75,5	75,7	50,0
Maintenance automobile, option motocycles	304	4	1,3	276	4	1,4	90,8	90,7	100,0
Maintenance automobile, option véhicules industriels	571			472			82,7	82,7	
Maintenance automobile, option voitures particulières	3 647	25	0,7	2 731	16	0,6	74,9	75,0	64,0
Maintenance de l'audiovisuel électronique	978	30	3,1	601	19	3,2	61,5	61,4	63,3
Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivités	1 012	16	1,6	800	12	1,5	79,1	79,1	75,0
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option A : systèmes méca. automat.	7 294	99	1,4	6 195	78	1,3	84,9	85,0	78,8
Maintenance des systèmes mécaniques automat., option B : fabric. pâtes, papiers, cartons	57	1	1,8	43	1	2,3	75,4	75,0	100,0
Maintenance des systèmes mécaniques automatiques, option C : systèmes ferroviaires	143	2	1,4	143	2	1,4	100,0	100,0	100,0
Maintenance et exploitation matériels agricoles de travaux publics, parcs et jardins	976			726			74,4	74,4	
Maintenance réseaux bureautique-télématique	1 521	75	4,9	1 114	57	5,1	73,2	73,1	76,0
Métiers de l'alimentation	411	95	23,1	311	74	23,8	75,7	75,0	77,9
Métiers de la mode et industries connexes - productique	641	630	98,3	480	472	98,3	74,9	72,7	74,9
Métiers du pressing et de la blanchisserie	3	3	100,0	1	1	100,0	33,3		33,3
Mise en œuvre des matériaux, option industries textiles	38	18	47,4	20	9	45,0	52,6	55,0	50,0
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux céramiques	10	5	50,0	7	5	71,4	70,0	40,0	100,0
Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques, moules	60			34			56,7	56,7	
Outils et mise en forme de matériaux, option outils métalliques	698	12	1,7	499	8	1,6	71,5	71,6	66,7
Outils et mise en forme de matériaux, option outils non métalliques	56	3	5,4	43	3	7,0	76,8	75,5	100,0
Pilotage de systèmes de production automatisés	1 206	86	7,1	978	72	7,4	81,1	80,9	83,7
Plasturgie	700	50	7,1	524	39	7,4	74,9	74,6	78,0
Productique bois	346	11	3,2	267	6	2,2	77,2	77,9	54,5
Productique mécanique, option décolletage	53	1	1,9	42	0	0,0	79,2	80,8	0,0
Productique mécanique, option usinage	3 125	61	2,0	2 162	42	1,9	69,2	69,2	68,9
Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques	1 541	9	0,6	1 106	7	0,6	71,8	71,7	77,8
Traitement de surfaces	28	3	10,7	23	3	13,0	82,1	80,0	100,0
Travaux publics	355	10	2,8	286	6	2,1	80,6	81,2	60,0
Total production (non agricole)	46 338	3 579	7,7	34 939	2 705	7,7	75,4	75,4	75,6
Spécialités agricoles									
Agroéquipements	412	2	0,5	320	1	0,3	77,7	77,8	50,0
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions animales	3 344	650	19,4	2 635	490	18,6	78,8	79,6	75,4
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval	484	319	65,9	343	230	67,1	70,9	68,5	72,1
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, productions végétales	763	56	7,3	617	43	7,0	80,9	81,2	76,8
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production vigne et vin	690	117	17,0	564	92	16,3	81,7	82,4	78,6
Productions aquacoles	176	5	2,8	136	5	3,7	77,3	76,6	100,0
Productions horticoles florales et légumières	952	553	58,1	770	460	59,7	80,9	77,7	83,2
Productions horticoles fruitières	36	2	5,6	33	2	6,1	91,7	91,2	100,0
Productions horticoles pépinières	279	60	21,5	222	46	20,7	79,6	80,4	76,7
Technicien conseil vente en animalerie	293	177	60,4	192	122	63,5	65,5	60,3	68,9
Travaux paysagers	2 317	218	9,4	1 689	155	9,2	72,9	73,1	71,1
Total agricole	9 746	2 159	22,2	7 521	1 646	21,9	77,7	77,4	76,2
Total production (dont agricole)	56 084	5 738	10,2	42 460	4 351	10,2	75,7	75,7	75,8
Services									
Artisanat et métiers d'art, option photographie	243	179	73,7	189	146	77,2	77,8	67,2	81,6
Artisanat et métiers d'art, option communication graphique	700	355	50,7	553	294	53,2	79,0	75,1	82,8
Commerce	14 321	9 291	64,9	10 260	6 776	66,0	71,6	69,3	72,9
Comptabilité	15 990	10 637	66,5	12 330	8 470	68,7	77,1	72,1	79,6
Exploitation des transports	1 039	432	41,6	754	296	39,3	72,6	75,5	68,5
Hygiène et environnement	719	534	74,3	492	358	72,8	68,4	72,4	67,0
Industries graphiques (impression)	379	73	19,3	307	66	21,5	81,0	78,8	90,4
Industries graphiques (préparation de la forme imprimante)	500	257	51,4	409	214	52,3	81,8	80,2	83,3
Logistique	1 457	468	32,1	884	271	30,7	60,7	62,0	57,9
Métiers de la sécurité, option police nationale	1 464	252	17,2	1 297	231	17,8	88,6	88,0	91,7
Restauration	4 722	1 754	37,1	3 709	1 362	36,7	78,6	79,1	77,7
Secrétariat	16 723	16 298	97,5	13 738	13 413	97,6	82,2	76,5	82,3
Services (accueil-assistance-conseil)	4 729	4 146	87,7	3 855	3 396	88,1	81,5	78,7	81,9
Vente-représentation	3 024	1 373	45,4	2 342	1 071	45,7	77,4	77,0	78,0
Total services	66 010	46 049	69,8	51 119	36 364	71,1	77,4	73,9	79,0
Ensemble du baccalauréat professionnel	122 094	51 787	42,4	93 579	40 715	43,5	76,6	75,2	78,6
Rappel session 2001	119 424	50 636	42,4	92 499	39 744	43,0	77,5	76,7	78,5
Rappel session 2000	117 019	49 762	42,5	92 617	40 040	43,2	79,1	78,2	80,5

TABLEAU III – Résultats académiques par type de baccalauréat
France métropolitaine + DOM

Session 2002 (résultats définitifs)

Académies	Baccalauréat général			Baccalauréat technologique			Baccalauréat professionnel			Ensemble			Proportion de bacheliers dans une génération	
	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	(a)	(b)
Aix-Marseille	14 522	11 532	79,4	7 755	5 931	76,5	5 460	4 251	77,9	27 737	21 714	78,3	60,7	63,7
Amiens	9 429	7 046	74,7	6 100	4 321	70,8	3 769	2 845	75,5	19 298	14 212	73,6	56,0	55,1
Besançon	5 797	4 677	80,7	3 656	2 894	79,2	2 392	1 897	79,3	11 845	9 468	79,9	62,6	62,4
Bordeaux	14 139	11 400	80,6	7 604	5 958	78,4	5 766	4 606	79,9	27 509	21 964	79,8	61,6	61,2
Caen	7 571	5 971	78,9	4 086	3 221	78,8	3 206	2 546	79,4	14 863	11 738	79,0	60,4	60,7
Clermont-Ferrand	6 566	5 403	82,3	3 468	2 766	79,8	2 790	2 201	78,9	12 824	10 370	80,9	66,0	65,5
Corse	1 238	982	79,3	703	540	76,8	344	247	72,1	2 285	1 769	77,4	59,6	58,6
Créteil	19 884	14 310	72,0	13 236	8 979	67,8	7 633	5 136	67,3	40 753	28 425	69,7	59,0	54,7
Dijon	7 842	6 535	83,3	4 735	3 829	80,9	2 902	2 263	78,0	15 479	12 627	81,6	61,5	62,7
Grenoble	15 772	13 539	85,8	8 543	7 183	84,1	5 010	4 070	81,2	29 325	24 792	84,5	66,0	66,4
Lille	22 521	17 732	78,7	15 595	11 363	72,9	9 790	7 314	74,7	47 906	36 409	76,0	59,1	59,3
Limoges	3 214	2 552	79,4	2 121	1 597	75,3	1 444	1 151	79,7	6 779	5 300	78,2	63,5	66,3
Lyon	15 699	12 915	82,3	8 218	6 412	78,0	6 157	4 832	78,5	30 074	24 159	80,3	62,0	61,7
Montpellier	11 655	9 309	79,9	6 273	4 980	79,4	3 784	2 931	77,5	21 712	17 220	79,3	59,9	58,1
Nancy-Metz	11 765	9 463	80,4	7 762	5 985	77,1	4 967	3 941	79,3	24 494	19 389	79,2	61,2	61,4
Nantes	17 008	14 215	83,6	9 539	8 088	84,8	7 312	5 852	80,0	33 859	28 155	83,2	62,9	62,7
Nice	9 613	7 691	80,0	4 388	3 303	75,3	2 930	2 274	77,6	16 931	13 268	78,4	61,6	60,0
Orléans-Tours	12 356	9 930	80,4	6 820	5 411	79,3	4 275	3 340	78,1	23 451	18 681	79,7	61,4	60,1
Paris	15 087	11 963	79,3	4 617	3 413	73,9	4 080	2 819	69,1	23 784	18 195	76,5	62,7	79,9
Poitiers	7 857	6 329	80,6	4 592	3 744	81,5	3 060	2 523	82,5	15 509	12 596	81,2	62,6	62,0
Reims	6 848	5 358	78,2	4 124	3 124	75,8	2 771	2 225	80,3	13 743	10 707	77,9	58,7	58,5
Rennes	15 073	12 907	85,6	9 882	8 292	83,9	6 281	5 364	85,4	31 236	26 563	85,0	68,1	68,9
Rouen	9 746	7 395	75,9	6 544	4 755	72,7	4 254	3 226	75,8	20 544	15 376	74,8	60,0	60,2
Strasbourg	8 182	6 966	85,1	4 490	3 649	81,3	3 289	2 538	77,2	15 961	13 153	82,4	56,7	56,7
Toulouse	12 582	10 557	83,9	7 085	5 748	81,1	4 573	3 761	82,2	24 240	20 066	82,8	64,1	64,2
Versailles	29 205	23 639	80,9	16 265	11 939	73,4	9 404	6 625	70,4	54 874	42 203	76,9	65,9	63,0
France métró	311 171	250 316	80,4	178 201	137 425	77,1	117 643	90 778	77,2	607 015	478 519	78,8	61,8	61,8
Guadeloupe	2 769	2 128	76,9	1 584	1 101	69,5	1 285	785	61,1	5 638	4 014	71,2		
Guyane	742	510	68,7	447	251	56,2	348	189	54,3	1 537	950	61,8		
Martinique	2 389	1 754	73,4	1 738	1 143	65,8	1 200	751	62,6	5 327	3 648	68,5		
La Réunion	4 477	3 484	77,8	2 813	2 063	73,3	1 618	1 076	66,5	8 908	6 623	74,3		
DOM	10 377	7 876	75,9	6 582	4 558	69,2	4 451	2 801	62,9	21 410	15 235	71,2		
France métró + DOM	321 548	258 192	80,3	184 783	141 983	76,8	122 094	93 579	76,6	628 425	493 754	78,6		

(a) Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir encadré p.6).

(b) Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

encore au milieu des années 1980. Depuis, la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées, avec plus de 68 % de jeunes bacheliers, devant les académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Versailles (environ 66 %). À l'opposé, les académies d'Amiens, Strasbourg, Reims et Créteil figurent en deçà de la moyenne nationale (entre 56 et 59 % de bacheliers), même si l'ampleur des disparités académiques a eu tendance à se réduire ces dernières décennies.

LA RÉUSSITE DES FILLES DÉPASSE DE 5 POINTS CELLE DES GARÇONS

Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les séries générales ES et L et les séries technologiques STL, STT, SMS et Musique et danse, tandis que les garçons sont majoritaires dans la série S et les séries STI, Hôtellerie ainsi que dans les séries agricoles (Sciences et techniques agricoles

et environnementales [STAE], et Sciences et techniques du produit agroalimentaire [STPA]).

Dans les séries générales, 82,3 % des filles et 77,5 % des garçons ont réussi à la session 2002. Le taux de réussite des filles est supérieur à celui des garçons dans chacune des trois séries ES, L et S. En ce qui concerne les notes moyennes aux différentes épreuves, la moyenne des filles est souvent plus élevée que celle des garçons : c'est le cas, entre autres, en enseignement scientifique (série ES), en littérature (série L), en physique et chimie (série S), en sciences de la vie et de la Terre (série S) et en histoire et géographie (tableau IV). En français, leur moyenne dépasse celle des garçons à l'épreuve orale plus encore qu'à l'épreuve écrite, et en philosophie l'écart atteint 0,7 point.

Il y a cependant des exceptions. En mathématiques, alors que les filles ont presque un point d'avance en série ES, ce sont les garçons qui ont les meilleurs résultats en série S. En éducation physique et sportive, la moyenne des garçons est supérieure à celle des filles dans les trois séries du baccalauréat général.

TABLEAU IV – Moyennes des notes au baccalauréat général dans les principales matières (par sexe et par catégorie sociale)
France métropolitaine + DOM

Épreuves	Session 2002 (résultats définitifs)						
	Sexe		Catégorie sociale (*)				Ensemble
	Filles	Garçons	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	
Français écrit	9,94	9,30	10,09	9,65	9,49	9,14	9,67
Français oral	11,82	11,06	12,01	11,41	11,26	10,94	11,50
Histoire et géographie	9,98	9,83	10,34	9,95	9,85	9,43	10,05
Philosophie	9,09	8,42	9,18	8,77	8,64	8,37	8,81
Mathématiques (en S)	9,33	9,48	10,15	9,25	8,98	8,39	9,41
Littérature (en L)	9,73	9,02	10,08	9,72	9,47	9,05	9,61
Physique et chimie (en S)	10,85	10,77	11,49	10,67	10,41	9,85	10,81
Sciences économiques et sociales (en ES)	9,73	9,80	10,03	9,76	9,71	9,42	9,75
Éducation physique et sportive	13,20	14,34	13,90	13,68	13,58	13,35	13,70

(*) Catégorie sociale : voir dans l'encadré p.6 la définition des regroupements effectués.

Premier et second groupe d'épreuves

Au ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, c'est la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) qui est chargée de l'organisation de l'examen. Une session d'examen est organisée chaque année scolaire au mois de juin. Des épreuves de remplacement sont organisées au mois de septembre pour les candidats qui pour cause de force majeure n'ont pu présenter tout ou partie des épreuves en juin ; elles concernent moins de 1 % des candidats. Pour les baccalauréats général et technologique, les épreuves sont organisées en deux groupes. À l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré définitivement admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. Pour le second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux matières qu'il a choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris anticipées.

Seule la meilleure note obtenue au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu s'il obtient à l'issue de ces oraux une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves. Pour les baccalauréats général et technologique, environ un tiers des admis le sont à l'issue du second groupe d'épreuves.

Les notes prises en compte dans les tableaux IV et V sont celles obtenues par tous les candidats (qu'ils soient *in fine* reçus ou non) au premier groupe d'épreuves, telles qu'elles ont été enregistrées dans la base OCEAN des concours et examens nationaux. Pour les candidats qui doivent passer les épreuves du second groupe, ces notes du premier groupe ne sont pas celles qui déterminent l'admission. Il a cependant été jugé préférable de considérer uniquement les notes du premier groupe, qui fournissent une évaluation homogène des connaissances pour l'ensemble des candidats d'une même série ; d'autant plus que, pour certaines académies, on ne dispose dans OCEAN que des notes au premier groupe.

Dans les séries technologiques, l'écart entre le taux de réussite des filles et celui des garçons est globalement de 6 points et il atteint 7,1 points en série SMS (sciences médico-sociales). Là encore, dans la plupart des épreuves, les filles ont de meilleures moyennes que les garçons. Ceci apparaît en français écrit, en français oral et en philosophie dans toutes les séries. Un écart en faveur des garçons n'apparaît guère qu'en mathématiques dans la série STI ainsi que dans certaines épreuves spécifiques : environnement du tourisme, gestion hôtelière et mathématiques (série Hôtellerie) ou physique-chimie-électricité (série STL). De même qu'au baccalauréat général, en éducation physique et sportive les garçons ont de meilleures notes que les

filles dans toutes les séries du baccalauréat technologique.

Les filles sont moins nombreuses que les garçons sur l'ensemble du baccalauréat professionnel, mais leur part varie beaucoup, de moins de 5 % en Travaux publics ou dans les spécialités de maintenance automobile à plus de 95 % dans des spécialités telles que « Métiers de la mode et industries connexes – Productique » ou « Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement ». Sur l'ensemble des spécialités du baccalauréat professionnel, le taux de réussite des filles dépasse encore celui des garçons, mais de 3,4 points seulement (5,1 points dans le domaine des services), tandis que dans le domaine de la production, les taux de réussite des garçons et des filles sont très voisins (75,7 % et 75,8 %).

LA MOYENNE LA PLUS BASSE EST EN PHILOSOPHIE

Quatre épreuves sont communes aux trois séries ES, L et S du baccalauréat général : les deux épreuves de français (français écrit et français oral), l'histoire-géographie et la philosophie. Pour ces quatre épreuves, les moyennes sont assez stables, en très légère progression, entre 2001 et 2002. Par exemple, en série S, les moyennes sont respectivement de 9,76, 11,60, 10,13 et 8,63 en 2002 au lieu de 9,71, 11,56, 9,78 et 8,55 en 2001. La moyenne des notes en philosophie est la plus basse. Elle est plus faible dans les séries technologiques que dans les séries générales et, sur l'ensemble des séries, l'écart avec la moyenne en français écrit varie entre un demi-point et un point (*tableau V*).

Sur les trois séries du baccalauréat général, les candidats de la série L obtiennent la meilleure moyenne en philosophie, mais pour le français écrit et le français oral, ce sont ceux de la série S. Entre les trois séries L, ES et S, les notes moyennes ne diffèrent pas beaucoup, sauf en éducation physique et sportive et en mathématiques. En ce qui concerne les mathématiques, on ne peut pas comparer les résultats des trois séries L, ES et S en raison, entre autres, des différences de programme. En tout cas, par rapport aux autres épreuves, celle de mathématiques se distingue par une plus grande dispersion des notes.

Les meilleurs résultats sont enregistrés pour l'éducation physique et sportive et pour l'épreuve (facultative) de travaux personnels encadrés. De façon générale, les moyennes sont nettement plus élevées dans

TABLEAU V – Moyennes des notes aux baccalauréats général et technologique pour certaines épreuves
France métropolitaine + DOM

Épreuves (*)	Session 2002 (résultats définitifs)							
	Baccalauréat général			Baccalauréat technologique				
	ES	L	S	Hôt.	SMS	STI	STL	STT
Français écrit	9,50	9,68	9,76	8,74	9,21	8,59	9,27	8,93
Français oral	11,34	11,48	11,60	10,91	10,85	10,17	10,88	10,50
Philosophie	8,89	9,14	8,63	8,31	8,49	8,02	8,39	8,23
Histoire-géographie	10,07	9,78	10,13	11,63	11,03	11,06	11,48	10,78
Éducation physique et sportive	13,54	12,78	14,11	13,21	12,97	13,43	13,27	12,84
Travaux personnels encadrés (TPE)	14,66	14,80	15,21	–	–	–	–	–
Mathématiques	9,45	10,16	9,41	9,41	12,54	8,77	12,11	11,41
Enseignement scientifique	10,18	10,86	–	–	–	–	–	–
Sciences économiques et sociales	10,49	–	–	–	–	–	–	–
Latin	–	11,27	–	–	–	–	–	–
Grec ancien	–	10,74	–	–	–	–	–	–
Littérature	–	9,60	–	–	–	–	–	–
Arts	–	12,77	–	–	–	–	–	–
Sciences de la vie et de la Terre	–	–	11,35	–	–	–	–	–
Biologie-écologie	–	–	12,50	–	–	–	–	–
Physique - chimie	–	–	10,81	–	–	10,67	8,83	–
Sciences physiques	–	–	–	–	9,95	9,59	9,14	–
Sciences de l'ingénieur	–	–	14,79	–	–	–	–	–

(*) Les épreuves ne sont pas toujours comparables d'une série à l'autre. Elles peuvent différer à la fois par leur programme, leur contenu, leur coefficient et leur caractère obligatoire ou facultatif. Parfois même leurs intitulés sont différents. Par exemple, dans ce tableau, ce qui est indiqué dans la ligne Mathématiques correspond en ES à l'épreuve de Mathématiques appliquées aux sciences sociales, en L à celle de Mathématiques et informatique, et en S à celle de Mathématiques.

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations de l'INSEE. La nouvelle base en vigueur en mars 2003, calée sur le recensement de 1999, a été utilisée ici. En ce qui concerne les résultats publiés au cours des années récentes dans *Repères et références statistiques* (chapitre 8 - Examens et concours), une nouvelle série sera établie à partir des données basées sur le recensement de 1999, et en reprenant pour les années précédentes les limites d'âge définies ci-dessus.

Repérage de l'académie pour les bacheliers

On rapporte habituellement les candidats scolarisés dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (*tableau III, colonne b*). Ce mode de calcul est habituellement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents.

On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats résidant dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (*tableau III, colonne a*). Ceci est devenu possible avec la généralisation progressive, dans les fichiers du baccalauréat, du format OCEAN qui permet de recueillir plus systématiquement ces données. On peut ainsi éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, lorsque le département de résidence n'est pas déclaré, on le redresse automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

Catégorie sociale des parents

Ces regroupements sont utilisés notamment pour la publication des indicateurs de résultats des lycées. Ils ont été établis en fonction de nombreuses données sur la réussite scolaire selon les catégories socioprofessionnelles. Il faut donc entendre « favorisée » ou « défavorisée », par exemple, du seul point de vue de la réussite scolaire constatée de manière durable au niveau statistique. Ils sont définis de la façon suivante, à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE :

- la catégorie dite « très favorisée » comprend les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professeurs et assimilés, les professions de l'information, des arts et du spectacle, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les ingénieurs, les cadres techniques d'entreprise, les instituteurs et assimilés, et les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- la catégorie dite « favorisée » comprend les professions intermédiaires de la santé et du travail social, le clergé, les professions

intermédiaires administratives de la fonction publique, les professions intermédiaires administratives du commerce ou des entreprises, les techniciens, les contremaîtres, les agents de maîtrise, les retraités cadres ou professions intermédiaires ;

– la catégorie dite « moyenne » comprend les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et assimilés, les employés civils, les agents de service de la fonction publique, les policiers et militaires, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce, les personnels des services directs aux particuliers, les retraités agriculteurs exploitants, les retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ;

– la catégorie dite « défavorisée » comprend les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés, les ouvriers agricoles, les retraités employés ou ouvriers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les autres personnes sans activité professionnelle. Le calcul affecte automatiquement à cette catégorie toutes les professions non renseignées.

les épreuves orales, ou évaluées par un contrôle en cours de formation, que dans les épreuves écrites. Les moyennes des notes sont assez élevées aussi dans d'autres épreuves spécifiques à certaines séries : par exemple 12,77 en arts (série L), 14,79 en sciences de l'ingénieur (série S), 12,49 en technologie biochimique et biologie (série STL). Mais il y a parfois des moyennes inférieures à 10 dans des épreuves telles que mathématiques appliquées aux sciences sociales (série ES), littérature (série L), mathématiques (série S), biologie humaine et physiopathologie (série SMS), étude

des constructions (série STI), physique-chimie-électricité (série STL) ou économie-droit (série STT).

Les différences selon le milieu social d'origine des candidats sont importantes (*tableau IV*). La moyenne décroît régulièrement des catégories les plus aisées aux catégories les plus défavorisées. L'écart de moyenne entre les classes extrêmes est d'environ un demi-point en éducation physique et sportive et en sciences économiques et sociales. Il est beaucoup plus marqué en français écrit et en français oral, où il atteint un point, et surtout en

mathématiques, où il est supérieur à un point et demi.

Naghme Robin, DEP B2

POUR EN SAVOIR PLUS

« Résultats définitifs du baccalauréat en 2002 », *Tableaux statistiques*, n° 6878 (bac général), 6879 (bac technologique), 6869 (bac professionnel), MEN-DPD, janvier 2003.

« Les notes des candidats aux épreuves du baccalauréat général, session 2001 », *Les dossiers*, n° 139, MEN-DPD, décembre 2002.